

## FICHE DE POSTE

**Intitulé du poste : Cartographie des habitats naturels du Parc national –  
Contrat à durée déterminée de 5 mois**

<b>Cotation du poste</b>	<i>Sans objet</i>
<b>Catégorie</b>	<i>A</i>
<b>Famille d'emploi</b>	<i>Tecnhnique</i>
<b>Emploi</b>	<i>Contractuel-le</i>
<b>Correspondance RIME</b>	
<b>Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme</b>	<i>Service Gestion et protection – cellule forêt</i>
<b>Localisation</b>	<i>Arc en Barrois (52)</i>
<b>Télétravail (oui/non)</b>	<i>oui</i>
<b>Télétravail (nombre de jours par mois)</b>	
<b>Niveau d'expérience requis (<i>Débutant /Confirmé/Expert</i>)</b>	<i>Débutant accepté</i>
<b>Encadrement (oui/non)</b>	<i>non</i>
<b>Nombre de personnes encadrées</b>	
<b>Spécialité RNCP (<i>Répertoire national des certifications professionnelles</i>)</b>	

### Généralités :

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. L'aire optimale du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur et 110 ont à ce jour adhéré à la charte.

L'effectif de l'établissement public du Parc national de forêts est composé de fonctionnaires et contractuels auxquels s'ajoutent des apprentis, stagiaires, volontaires de service civique et agents mobilisés par mutualisation avec l'office national des forêts (ONF) et l'office français de la biodiversité (OFB), pour contribuer à certaines missions de l'établissement public.

L'établissement public compte un secrétariat général et quatre services : Communication et pédagogie ; Connaissance et patrimoines ; Gestion et protection ; Economie et Transition écologique.

## Finalités et missions :

L'une de missions des parcs nationaux est d'améliorer la connaissance de la biodiversité de leurs territoires. A ce titre le livret 2 de la charte du Parc national de forêts qui détaille le projet de territoire de l'établissement prévoit dans son objectif 1 « Faire du Cœur un espace de référence en matière de connaissance pour la conservation du patrimoine » la mesure n°2 « mieux connaître la biodiversité, les écosystèmes et suivre leur état de conservation ».

Cette mesure inclue notamment « *l'ambition de mieux connaître l'étendue et la richesse de la biodiversité et des milieux du cœur. La cartographie des habitats naturels\* et semi-naturels est rapidement complétée après la création du Parc national [...]* »

L'amélioration de la connaissance des habitats naturels du Parc national vise :

- à répondre aux interrogations portées par la communauté scientifique concernant les effets du changement climatique sur l'écosystème forestier. En particulier, la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain créée par décret du 10 décembre 2021 constitue un espace prioritaire pour mener une cartographie précise des habitats.

Le plan de gestion de la Réserve intégrale prévoit ainsi dans son action B1-4-1 « *Compléter les cartographies et inventaires des éléments naturels de la réserve* » la réalisation d'une cartographie au 1/5000<sup>e</sup> des habitats naturels et semi-naturels, dont les milieux associés à la forêt.

La réalisation d'une telle cartographie permettra également de guider le projet de réalisation d'un inventaire global de la biodiversité de la Réserve intégrale (action B1-4-2 du plan de gestion), et de compléter « l'état 0 » préalable à l'étude des dynamiques naturelles (action B1-5-2), notamment dans le cadre du changement climatique.

- à disposer d'une cartographie permettant d'identifier les enjeux spécifiques à certains secteurs, notamment au regard des activités autorisées en Cœur de Parc national. Plus précisément, l'objectif 4 lié à la préservation des patrimoines forestiers par une gestion et une exploitation forestières exemplaires précise dans sa mesure 1 l'intérêt de se doter dans les 5 premières années de la charte d'une carte d'habitats naturels forestiers et de leur état de conservation. Cette cartographie permettra notamment d'identifier précisément les *cibles patrimoniales* où une réglementation spécifique s'applique.

- plus généralement, cette cartographie permettra de servir de support à l'étude des effets du changement climatique (lien avec les missions du poste « forêt et changement climatique ») et l'étude des effets des pratiques de sylviculture en forêt exploitée en comparaison avec les forêts à haut degré de naturalité (lien avec l'observatoire des forêts et plus généralement avec la création du centre d'études et de ressource sur la forêt (CERF) du Parc national.

## Missions :

- 1) Elaboration d'un projet multi partenarial de cartographie des habitats naturels et semi-naturels du Parc national
  - Travail bibliographique et de terrain pour valider une typologie des habitats à l'échelle du Cœur du Parc national
  - Association des différents partenaires identifiés (Conservatoire botanique, ONF, OFB, etc.) pour capitaliser sur les connaissances et monter un projet visant à disposer d'une cartographie à l'échelle du Cœur du Parc national sous 3 ans.
  - Préparation des éléments de calendrier, d'implication des partenaires, de budget pour un lancement effectif du projet (inventaires terrain) en 2025.

## 2) Focus de la mission sur la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain

Le travail réalisé à l'échelle du Cœur sera déployé de manière plus précise à l'échelle de la Réserve intégrale, en prévoyant une cartographie des habitats de la Réserve intégrale à une échelle de 1/5000°.

Afin de disposer de cette cartographie à une échéance courte (fin 2025), il est attendu de vérifier la validité de la typologie établie à l'échelle du Cœur (travail bibliographique, vérification terrain) puis de préparer la mission de terrain pour un lancement des inventaires au printemps 2025.

## 3) Réponse à d'éventuelles sollicitations internes ponctuelles nécessitant une expertise poussée, notamment afin d'apprécier les enjeux liés à des demandes d'autorisations.

Le secteur de la « belle balade » est notamment ciblé comme un secteur où il serait nécessaire d'identifier finement les enjeux en présence.

### **Liaison hiérarchique :**

Poste placé sous l'autorité hiérarchique de la responsable de la cellule forêt au sein du service « Gestion et protection » du Parc national de forêts. Relations fonctionnelles avec le Chef de projet « Recherche et action scientifique » et les autres services du Parc national : « Connaissance et patrimoines », « Communication et pédagogie », « Economie et Transition écologique ».

### **Exigences :**

#### **Diplôme :**

- Niveau attendu : Bac+5

#### **Connaissances :**

- Connaissance en écologie forestière
- Connaissance des parcs nationaux et des aires protégées
- Connaissance en traitement et analyses de données
- Utilisation des systèmes d'information géographique (SIG)
- Expert(e) en botanique et en cartographie des habitats.

#### **Savoir-faire :**

- Animation de réunions
- Compétences rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Aptitude au travail de terrain
- Techniques d'expression (communication, médiation, prise de parole en public)
- Capacité de gestion de plans de charge en situation de contrainte (financière et de moyens humains)

#### **Savoir-être :**

- Qualité relationnelle et d'écoute des collaborateurs et partenaires
- Intérêt pour l'activité scientifique, curiosité intellectuelle
- Ponctualité, discrétion
- Autonomie

### **Spécificités :**

- Bureau partagé dans les locaux du Parc national de forêts
- Possibilité de télétravail
- Matériel informatique. Mise à disposition d'une tablette de terrain.
- Permis B indispensable ; accès au parc de véhicules de service

## Contacts :

Morgan MARTIN, Responsable du service gestion et protection  
Tél : 06 31 91 76 19 – Mail : [morgan.martin@forets-parcnational.fr](mailto:morgan.martin@forets-parcnational.fr)

Lucie DIETZ, Responsable cellule forêt, coordinatrice Réserve intégrale  
Tél : 06 74 03 53 86 – Mail : [lucie.dietz@forets-parcnational.fr](mailto:lucie.dietz@forets-parcnational.fr)

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité.

Envoi par mail avant le **26/05/24** minuit à : [secretariat@forets-parcnational.fr](mailto:secretariat@forets-parcnational.fr), préciser en objet :  
« Recrutement – Cartographie d'habitats naturels »

Les entretiens se dérouleront à Arc-en-Barrois le 03/06/24.

Prise de poste souhaitée à partir du 10/06/24.